

16^e ANNÉE.

DÉCEMBRE 1922



BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE CHAMPENOISE

Siège Social : à REIMS



REIMS

MATOT-BRAINE, IMPRIMEUR-LIBRAIRE-ÉDITEUR

Henri MATOT (1883), Fils et Successeur

6, RUE DU CADRAN-SAINT-PIERRE, 6

1923

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE CHAMPENOISE

SOMMAIRE :

A nos Collaborateurs.

Communications de la Société : Procès-verbaux. -- Liste des Membres.

Découverte d'une hache polie à Châteauporcien.

Hauviné (cimetière celtique de l'époque Marnienne ou de la Tène D).

Les abris souterrains ou « Boves » de Saint-Etienne-à-Arnes (Ardennes).

Notice documentaire sur le second puits funéraire de Liry (Ardennes).

Atelier de taille de grès de Blanzyles-Fismes (Aisne).

Taques de cheminées.

Bibliographie.

Le Trésorier prie les membres de la S. A. C. de vouloir bien lui adresser leurs cotisations avant le 1^{er} Octobre. Passé ce délai, elles seront perçues par la poste, majorées des frais de recouvrement.

H. GARDEZ

44, rue Belin - REIMS

A NOS COLLABORATEURS

Diverses circonstances, en particulier la difficulté de trouver un éditeur et, il faut l'avouer, le manque de matériaux, ont retardé jusqu'à ce jour, l'impression du Bulletin. A notre grand regret, nous ne pourrions publier qu'un numéro pour 1922. Un autre pour 1923 suivra de près.

L'avant-dernière campagne n'a pas été féconde en résultats. Une grande partie de nos anciens fouilleurs ayant disparu et d'autres n'étant pas encore réinstallés n'ont pu faire de recherches ; d'un autre côté, les cimetières connus commencent à s'épuiser, il faut en trouver d'autres. Nul doute que nos patients et dévoués collaborateurs ne voient leur persévérance récompensée.

Si en 1923, les découvertes sont plus nombreuses, il s'en faut de beaucoup qu'elles donnent les résultats d'avant-

guerre. Mais notre situation s'améliore, nous avons recruté de jeunes adhérents et nous prévoyons pour l'an prochain la publication de plusieurs numéros du Bulletin. Il faut espérer que dans un avenir peu éloigné, nous retrouverons notre ancienne prospérité.

Un certain nombre de nos membres ont perdu tout ou partie de leurs Bulletins. Nous avons pu sauver une centaine de numéros divers qui sont à la disposition de nos lecteurs pour réassortir leurs collections. Nous prions tous ceux qui s'intéressent à notre Société et qui auraient des Bulletins en double, dont ils voudraient bien se dessaisir en faveur de collègues, d'en informer le secrétaire de la S. A. C. Nous leur serions également reconnaissants de vouloir bien lui faire connaître les collections à vendre qu'ils pourraient connaître. Nous leur en exprimons d'avance tous nos remerciements.

G. L.

COMMUNICATIONS DE LA SOCIÉTÉ

PROCÈS-VERBAUX

Réunion trimestrielle du 18 Février 1922

Le 28 février, la S. A. C. s'est réunie à 10 heures, à l'Ecole Industrielle de Reims, sous la présidence de M. LOGEART.

Présents : MM. LOGEART, BEAUSSERON, DEMITRA, LAIRE, BOUXIN, LESCARGELE, COUVREUR-PERIN, ROUSSIN, GOBANSE, DUPUIS, BELLEVOVE, LIVERNEAUX, FANJEAT, M. et Mme DUMAS, M. THOMAS.

Excusés : MM. SAVY, KALAS, SARAZIN, DENEUX, LARMIGNY.

Après lecture, le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

M. DUPUIS est nommé à l'unanimité vice-président pour les Ardennes. M. LOGEART nous annonce la démission de M. SCHMITT, comme vice-président. La Société regrette vivement cette décision.

M. LOGEART nous montre des silex de Planty (Aube).

M. COUVREUR, nous montre une bague romaine.

M. THOMAS, montre une collection de photographies d'un carrelage du XIII^e siècle retrouvé rue du Cardinal de Lorraine, 5.

Le *Télégramme du Nord-Est* ayant écrit divers articles sur les grottes retrouvées près de Chouilly, M. Lair propose d'aller en reconnaissance pour reconnaître l'importance de ces trouvailles et orienter par là une future promenade de la S. A. G.

Séance levée à 11 heures.

Réunion trimestrielle du 25 Juin 1922

Le 25 juin la S. A. C. s'est réunie à 13 heures, à l'École Industrielle de Reims, sous la présidence de M. LOGEART.

Présents : MM. LOGEART, SAVY, DEMITRA, ROUSSIN, GOBANSE, CARDINAL, GUILLEMOT, BELLEVOYE, LESCARGELLE et THOMAS.

Excusés : MM. H. KRAFFT, DUPUIS, PETITFILS, FAVRET, DEBRUGGE, LARMIGNY, LAURENT, DENEUX, KALAS, SARAZIN.

M. LOGEART communique le Bulletin de l'Association Française pour l'avancement des Sciences.

M. SAVY annonce que la Société Française d'Archéologie a décerné, pendant ses travaux de 1922, une médaille d'argent à notre collègue SARAZIN, et une médaille de bronze à notre collègue BEAUSSERON, déjà maintes fois récompensé.

La Société est heureuse de ces distinctions et vote des félicitations à nos deux camarades.

M. BELLEVOYE nous montre une clef romaine en bronze et un perçoir des Palafites.

M. SAVY nous communique les recherches faites sur les substructions romaines trouvées place des Marchés ; il nous montre une collection de photographies du Musée archéologique de Namur.

La Société décide de surseoir à la demande de reconnaissance d'utilité publique.

Sont admis à l'unanimité :

Comme membre d'honneur :

M. Hugues KRAFFT, Président de la Société des Amis du Vieux Reims.

Comme membre actif :

M. CARDINAL, entrepreneur à Saint-Brice.

Séance levée à 15 heures.

Réunion trimestrielle du 29 Octobre 1922

Le 29 octobre 1922, la S. A. C. s'est réunie à 13 heures, à l'École Industrielle de Reims, sous la présidence de M. LOGEART.

Présents : MM. DEMITRA, LAIR, GUILLEMART, BELLEVOYE, BEAUSSERON, LESCARGELLE, SCHMITT, SAVY, BOUXIN, GARDEZ, DUPUIS, COUVREUR-PERIN, NOEL, GOBANSE, THOMAS.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

M. LOGEART donne communication d'un très intéressant rapport de M. l'Abbé Favret, sur les Grottes de Saran.

M. LAIR nous communique des renseignements précis sur un second polissoir trouvé à Belval-sous-Châtillon et sur une plaque de ceinture trouvée à Cerseuil ; M. DUPUIS nous annonce qu'il a commencé l'exploration des grottes à Saint-Etienne-à-Arnes.

Est admis à l'unanimité comme membre actif :

M. Marc VERMONET, de Sainte-Menehould.

Séance levée à 15 heures.

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE CHAMPENOISE

PRÉSIDENT D'HONNEUR :

Doct^r O. GUEILLOT, 14, rue
Campagne-Première, Paris
(XIV^e).

MEMBRES D'HONNEUR :

M. le Maire de Reims.
M. le Sous-Préfet de Reims.

MEMBRES HONORAIRES :

M^{me} Veuve BECRET, avenue de la Gare, Braisne (Aisne).
MM. MIGNOT, 48, boulevard Lundy, Reims.
Comte BERTRAND de MUN, 18, rue du Marc, Reims.
Marquis de NAZELLES, 23, rue des Templiers, Reims.
D^r GUEILLIOT, 14, rue Campagne-Première, Paris.
Hugues KRAFFT, Président de la Société des Amis du Vieux Reims, 42, rue de Lubeck, Paris.
Marquis de POLIGNAC, boulevard Pommery, Reims.
M^{me} La Princesse de POLIGNAC, 2, rue Piper, Reims.

MEMBRES ACTIFS :

- MM. ALARD (Jules), architecte, rue Courmeaux, Reims.
BACQUENOIS-BOSTEAUX, 12, rue Richaume, Paris.
BAUDON (Albert), publiciste.
BEAUSSERON (Georges), 14, rue Saint-André, Reims.
BELLEVOYE (Lucien), bijoutier, 7, rue du Clou-dans-le-Fer, Reims.
BERTON (Paul), sculpteur, 3, rue du Levant, Reims.
BEUZEVILLE, antiquaire, 39, rue Courmeaux, Reims.
BOQUILLON, instituteur en retraite, St-Souplet (Marne).
BOQUILLON, instituteur, à Ay (Marne).
BOSTEAUX-COUSIN, Cernay-les-Reims.
BOURDON (Marc), automobiliste, 91, rue Saint-Denis, Noisy-le-Sec (Seine).
BOURDON, Hôtelier, Rozet-St-Albin, (Aisne).
BOURIN (Henri), Witry-les-Reims.
BOUXIN (Armand), antiquaire, 24, rue Martin-Peller, Reims.
BRICMONT (Georges), architecte, 16, rue Deville, Reims.
BUARD (Gaston), maire de Witry-les-Reims.
CARDINAL (Maurice), entrepreneur de charpente, Saint-Brice-Courcelles.
CARLIER (Jules), propriétaire, Hannogne-St-Remy (Ardennes).
CARRE, négociant, 111, rue de Cernay, Reims.
CAULY (Emile), ingénieur-expert, Le Pornic (Loire-Inférieure).
CHANCE (Marius), Mailly-Champagne.
CHAPELLE, docteur, Saint-Erme (Aisne).
CHARDON, entrepreneur, 80, rue du Ruisset, Reims.
CHENET (G.), correspondant des travaux historiques, Le Claon (Meuse).
CHEVALIER, architecte, rue de l'Isle, Reims.
COQUART (Albert), hôtelier, Bazancourt (Marne).
COTARD, docteur, 147 Grande-Rue, Argenteuil (Seine).
COUTIER, Ecury-le-Repos par Bergère-les-Vertus (Marne).
COUVREUR-PERIN, propriétaire, Rilly-la-Montagne.
DAZY, 17, boulevard Charles-Arnould, Reims.
DEBRUGE, contrôleur des P. T. T., Constantine (Algérie).
DEFFORGES, Villedommange (Marne).
DELORME (Emile), instituteur en retraite, Caurel (Marne).
DEMITRA (Henri), chef cantonnier, 8, rue Saint-Benoît, Reims.
DENEUX (Henri), architecte des Monuments Historiques, 185, rue Belliard, Paris.
DHUICQ (Gustave), géomètre, Verzy (Marne).
DOURCY (Eugène), architecte, 43, rue Simon, Reims.
DUCHESMIN (Elysée), représentant, 39, rue Bellin, Reims.

- M^{me} DUMAS, rue D^r-Thomas, Reims.
MM. DUMAS, contrôleur des mines, rue D^r-Thomas, Reims.
DUPUIS, instituteur, Hauviné, par Béthenyville (Marne).
ERNST (Théophile), rue Grandval, Reims.
EVELOY, bibliothécaire à l'Ecole de Médecine, 26, rue Simon, Reims.
FANJAT (Emile), architecte, 2, rue des Chapelains, Reims.
FAUPIN (Etienne), avoué, 57, rue Libergier, Reims.
L'Abbé FAVRET, aumônier de l'Hôpital-Auban-Moët, Epernay.
FINOT (Marcel), professeur, rue des Moissons, Reims.
FLEURY, Isles-sur-Suippe (Marne).
GARDEZ, conservateur au Musée, Reims.
GAY (Th.), 17, rue Chanzy, Reims.
GERAUD (Maurice), élève architecte, 22, rue Hincmar, Reims.
M^{lle} GILLET (Henriette), 31, rue de Clairmarais, Reims.
MM. GILLOTTE, employé, 71, rue du Bourg, Bar-le-Duc (Meuse).
GOBENSE (Lucien), 56, rue de Bétheny, Reims.
GOSSET, docteur en médecine, 2, rue Emile-Cazier, Reims.
GOULIN (Louis), propriétaire, Sacy (Marne).
GOURY (Georges), avocat, rue des Tiercelins, Nancy.
GOUX (Charles), ingénieur, 16, rue Chappe, Paris.
GUILLEMART (Lucien), viticulteur, Sacy (Marne).
GUILLOCHIN, chimiste, Neuville-sur-Saône (Rhône).
M^{me} HAPILLON, 31, rue de Thillois, Reims.
MM. HAPILLON, 31, rue de Thillois, Reims.
HERBE (Paul), architecte, 18, rue de Chamery, Reims.
HOUSSIN (Robert), propriétaire, 89, rue Clovis, Reims.
HUTTEAU (Lucien), Café du Théâtre, Reims.
JANISSON, entrepreneur, Mailly-Champagne (Marne).
M^{me} KALAS, 23, rue Gambetta, Reims.
MM. KALAS (Ernest), inspecteur du Ministère des Beaux-Arts, 23, rue Gambetta, Reims.
LACROIX, instituteur, Ormes (Marne).
LAIRE, instituteur, Belval-sous-Châtillon.
LANGLET, docteur en médecine, au Musée, Reims.
LARMIGNY, briquetier, Château-Porcien (Ardennes).
LAURENT (Gustave), 46, rue Libergier, Reims.
LECLERE, docteur, Cambremer (Calvados).
LEMAITRE, 106, rue de Bétheny, Reims.
LEMOINE (Léon), avocat, 22, rue de la Tirelire, Reims.
LESCARCELLE, employé à la Bibliothèque, 45, rue Ruinart-de-Brimont, Reims.
LETHIER, 34, rue des Murs, Reims.
LIVERNAUX, 59, avenue de Laon, Reims.

- LOGEART, instituteur honoraire, Aussonce (Ardennes).
LOUIS, inspecteur des téléphones, Reims.
MACHET (Max), inspecteur d'assurances, 8, rue Paulmier, Epernay.
MARCHET (Gaston), 108, rue Blomet, Paris (15^e).
MARGOTIN (Léon), architecte, 26, rue de l'Université, Reims.
MATOT (Jules), imprimeur, 2, Place du Palais-de-Justice, Reims.
MAUGET, archéologue, 39, rue Côte-du-Château, Sainte-Ménéhould.
M^{me} MAUROY, rue des Capucins, Reims.
MM. MAUROY, architecte, rue des Capucins, Reims.
MEURISSE, Saint Helen's Park Road, Hastings, Angleterre.
MEUGY, docteur, Rethel.
MICHEL (Louis), 102, rue Emile-Zola, Reims.
MINARD (Louis), fabricant de meubles, 27, rue Gambetta, Reims.
NOEL (Jean), archéologue, La Tour Saint-Max (Meurthe-et-Moselle).
NOEL (Albert), entrepreneur, 5, rue de Courcelles, Reims.
NOIZET, fabricant de biscuits, 76, rue Lesage, Reims.
ORBLIN, fouilleur, 34, rue de Bretagne, Paris.
PAGES-ALLARY, archéologue, Murat (Cantal).
PARIS (Gabriel-Paulin), sculpteur, Avenay (Marne).
PECHEUX, instituteur en retraite, 19, rue de Neufchâtel, Reims.
PERARD (Charles), ingénieur, 13, rue de Bétheny, Reims.
PETITFILS, député, Palais-Bourbon, Paris.
PETRE (Albert), propriétaire, Heutrégiville, par Warmérville (Marne).
L'Abbé PHILIPPE, Brénilpont (Eure).
PISTAT (Louis), Saint-Paul (Alpes-Maritimes).
POIRIER, ingénieur agronome, 3, boulevard Henri-Vasnier, Reims.
M^{me} PROST, 8, rue de Contrai, Reims.
MM. PROST, architecte, 8, rue de Contrai, Reims.
PROVOST, relieur, 50, rue de Saint-Brice, Reims.
ROLAND, instituteur, Villevenard (Marne).
RONSin (Paul), 73, rue Libergier, Reims.
ROUSSELLE, propriétaire, Bazoches (Aisne).
SARAZIN (Charles), 11, rue Werlé, Reims.
SAVY (Paul), entrepreneur, 5, rue du Marc, Reims.
SCHMITT (Emile), 31 bis, avenue de Sainte-Ménéhould, Châlons-sur-Marne.
SIMONNET (Louis), Hauviné (Ardennes).

- THEVENET, fumiste, 40, rue Chanzy, Reims.
THIÉROT Amaury, artiste peintre, rue d'Attila, Châlons-sur-Marne.
THOMAS (René), entrepreneur, 5, rue Ernest-Renan, Reims.
VASSY, pharmacien, Vienne (Isère).
VENDEL (Henri), conservateur du Musée, Châlons-sur-Marne.
VERMONET (Marc), 12, rue des Prés, Sainte-Ménéhould.

DÉCOUVERTE D'UNE HACHE POLIE

A CHATEAU-PORCIEN

Lors de la construction du chemin de fer par la Compagnie des chemins de fer de la banlieue de Reims en 1913, de Reims à Asfeld, le gravier pour le ballast fut pris à Château-Porcien, par MM. Moreau et fils, entrepreneurs de travaux publics.

Une grévière fut installée au lieudit « Le pré d'Anchamp ». C'est dans la partie de terre de soixante centimètres à un mètre vingt de hauteur, qui recouvrait la couche de ballast, que cette hache fut trouvée, en septembre mil neuf cent treize.

Hache trapue, de forme ovale allongée, en silex roux de la Marne. La longueur totale est de vingt-quatre centimètres ; sa plus grande largeur, soixante cinq millimètres ; son poids, neuf cent soixante grammes ; son volume 0 dm. 380.

Elle a subi le polissage à grand coup, dans presque toute sa longueur, seul le taillant ne semble pas avoir été fait, mais préparé par de petits éclats, pour y opérer le polissage final.

En un mot, elle nous paraît n'avoir jamais servi. Elle a dû être perdue ou cachée par une caravane dont les membres faisaient l'exportation du silex ébauché, dans les pays

limitrophes de la Marne. Voilà pourquoi la partie fine, qui est le taillant, n'était pas fait pour le transport.

Quelques jours après la découverte, nous nous sommes rendus sur l'emplacement, nous avons constaté qu'un foyer y avait été installé, mais sans y découvrir d'autres objets.

Ceci nous permet de dire que les populations de l'époque néolithique pouvaient traverser la vallée de l'Aisne et y camper pendant la belle saison.

Le gravier du ballast, formé d'alluvions de l'Aisne, n'a pas donné lieu à d'autres trouvailles.

Château-Porcien, le 24 juin 1914.

A. LARMIGNY.

POLISSOIR N° 1 (Propriété de la S. P. F.)

Découverte : 18 avril 1909, par M. LAIRE, signalé dans le *Bulletin* de la S. A. C., n° 11 de 1909.

Situation ancienne : En pleine culture lieudit « les Forgettes » ; face dégagée avec cassure ancienne importante.

Trouvailles : Nulles ; champs empierrés de longue date.

Donation : Donné à M. LAIRE, sous condition expresse d'enlèvement ; offert à la S. P. F., sur indications de M. Pistat ; transport assuré par M. Henri MAROT.

Situation actuelle : Droit de jouissance de 16 mètres carrés sur la place de la Mairie (photo n° 1 ; l'orme touché en 1918 est abattu) ;

Orientation conservée sensiblement la même ; à échappé au terrible bombardement de 1918.

Particularités : Deux cavités visibles (côté sud, photo n° 2) ; base remarquable (coté ouest) ; une cupule et une autre en godet (en-dessous, Nord) ;

Nature : Grès de Fontainebleau ?

Volume : 3 mètres cubes.

POLISSOIR N° 2

Découverte : En 1920, par M. LAIRE.

Situation : Dans un bois, lieudit « Le Grand Savart », n° 30 du plan cadastral (propriétaire Mme Hua). En pente près du rû torrentueux « La Glaie-aux-Pierres ». Face seule dégagée.

Dimensions : 2.50 × 2.60 ; forme légèrement bombée ; croquis au 40°.

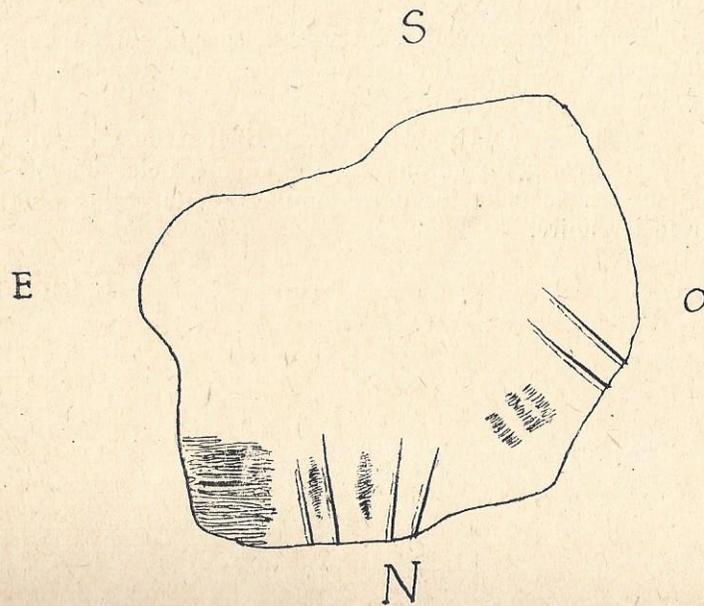
Nature : Grès de Fontainebleau.

Trouvailles : Nulles.

Légendes : Nulles.

Particularités : Parait posé sur un cailloutage intentionnel.

Remarque : L'inclinaison, la courbure et l'encaissement obligent l'observateur à se placer au Nord.



UN OBJET ISOLÉ EN BRONZE

Un habitant de Belval-sous-Châtillon, en 1914, a donné à M. LAIRE un petit objet en bronze trouvé à une époque et à un endroit également oubliés et relégué au fond d'un tiroir ; le donateur fut tué le 25 septembre 1915, à Saint-Hilaire-le-Grand.

Cet objet est en tous points semblable à celui qu'un habitant de Cerseuil (commune de Mareuil-le-Port) remit en 1917 à M. Trassagnac, médecin-major, lors d'un cantonnement.

Ce dernier en fit une description avec deux dessins dans le *Bulletin* de la S. P. F. de mars 1917. Il dit que l'objet « paraît être une plaque de ceinture » et conclut ainsi : « Je ne me prononcerai pas sur l'époque à laquelle on peut faire remonter cet objet ; il a, à première vue, un aspect médiéval ; mais sa facture grossière peut aussi bien le faire remonter au Beuvraysien. Il ne paraît pas en tout cas pouvoir être rattaché au Hallstattien, ni à la Tène, ni au Marnien, époques où le sentiment artistique était plus vif et le style très différent. »

Le lieu de la trouvaille, à Cerseuil, se nomme « Bois des Châtaigniers », avec un éperon barré par un fossé dit « fossé des Sarrazins. »

La présence de l'objet à Belval, distant de Cerseuil de 12 kilomètres, reste énigmatique ; aucun métal n'a été, à ce jour, trouvé dans les deux emplacements gallo-romains sur le territoire.

L. LAIRE.

HAUVINÉ

Cimetière celtique de l'époque Marnienne ou de la Tène (1)

(300 à 230 avant J.-C.)

Ce cimetière a été l'objet des fouilles minutieuses, de 1910 à 1914.

Le résultat de nos travaux se trouve consigné dans le *Bulletin* de la Société archéologique Champenoise (1), dans la *Revue historique ardennaise*.

Un résumé d'ensemble a paru dans le volume du neuvième congrès préhistorique de France (Session de Lons-le-Saulnier, 1913 (2)). Enfin J. DECHELETTE a reproduit, dans son ouvrage *Manuel d'archéologie Celtique et Gallo-Romaine*, tome II, divers dessins d'objets (agrafes de ceinture, poignard), présentant des caractères qu'il jugeait intéressants.

Ma collection qui comprenait les spécimens de toutes les séries d'objets constituant le mobilier funéraire de tombes de l'époque marnienne, correspondant à la céramique, (armes, ornements, outils) a été enlevée par les Allemands pendant l'occupation.

Dès mon retour à Hauviné, février 1919, j'ai repris, quand mes loisirs me l'ont permis, l'exploitation du cimetière.

J'ai retrouvé vingt fosses qui avaient échappé à mes investigations antérieures.

Si je n'ai pas reconstitué mon Musée d'avant-guerre j'ai du moins rassemblé quelques objets dont voici le détail :

1° Un torque très simple ; 5 bracelets en bronze, un bracelet en fer, un anneau de verre bleu.

(1) *Bulletins* n° 4, de 1911, n° 7 de 1913.

(2) Neuvième congrès préhistorique (p. 503 à 508. Monnoyer, Le Mans, éditeur).

2° Un couteau de 15 cm. 1/2 dont la lame est légèrement arquée (caractère de la Tène 1), 2 fers de lance, 3 fers de javelot, 1 poignard et ses trois anneaux de suspension en bronze et une épée dont il sera question plus loin.

3° Une agrafe de ceinture en fer, des fragments, un rasoir, demi cercle, divers fragments d'outils en mauvais état et deux petits anneaux de bronze.

4° 24 vases en bon état ou réparés parmi lesquels 4 vases à boire « Carénés », 1 plat, deux assiettes et 17 vases à panse ou tronconiques, plusieurs sont ornés.

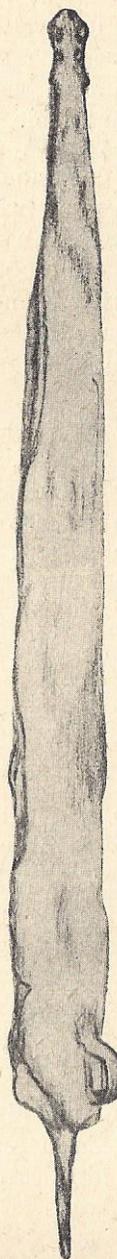
L'un de ces vases paraît mériter une mention : de forme conique, il a 30 cm. de hauteur, son plus grand diamètre a 20 cm., le plus petit 6 cm. ; sur son pourtour sont incisées quatre séries de lignes circulaires, on compte trois lignes à la base et six dans chacun des autres groupes. Il a beaucoup de ressemblance, comme forme, avec le casque celtique trouvé à Berru (1872). (Voir dessin).

L'épée que je signale plus haut est dans son fourreau de fer ; sa longueur totale, fourreau compris, est de 76 cm. La poignée à 9 cm. 5, la lame 55 cm., et la partie inférieure du fourreau très rétrécie qui se termine par une boulerolle a 11 cm. 5. Ce fourreau, dans sa plus grande largeur, mesure 5 cm. et 1 cm. 1/2 dans la partie la plus étroite, soit à l'endroit où commence la boulerolle qui a 5 cm. de longueur (voir dessin ci-joint).

La fosse du guerrier contenant cette épée se trouvait à la limite sud du cimetière (1) à 10 m. du chemin de la voie d'Aussonce, dans un champ du lieudit « Mont de la Neuville », portant le n° 594 du plan cadastral. Orientée du sud-ouest au nord-est, elle avait une longueur de 2 m. 20, une largeur de 1 m. 20 et une profondeur de 0 m. 80, je l'ai fouillée le 27 septembre dernier.

Elle était intacte. Le squelette qu'elle contenait, recouvert d'une épaisse couche de terre brune, était soigneusement allongé sur le dos, les os des bras placés tout près du corps, le crâne était légèrement tourné à gauche, la mâchoire inférieure avait 16 dents, incisives et canines, au lieu d'être tranchantes ou pointues étaient plates comme les molaires, aucune dent n'était gâtée.

(1) Voir plan *Bulletins archéologiques*, p. 4, 1911.



ÉPÉE



BOUTEROLLE DU FOURREAU

A droite du squelette et séparés par un intervalle de 15 à 20 centimètres, 4 vases avaient été placés. Le premier, grand vase à panse, était à la hauteur du crâne, les autres, à la suite. Trois de ces vases, faits d'une pâte friable, avaient extérieurement une couleur rougeâtre, brisés en un grand nombre de morceaux, leur reconstitution a été impossible ; le quatrième en terre brune, plus résistante mais brisé également a pu être reconstitué. Le potier l'a orné. Il a enfoncé dans la pâte encore molle, l'ongle du pouce ; il a obtenu un léger creux en haut duquel la pâte repoussée forme bourrelet ; il a reproduit le même motif, un grand nombre de fois, sur toute la paroi extérieure du vase, en espaçant à peu près régulièrement les creux.

Entre les vases et le bras droit se trouvait l'épée ; sensiblement à la hauteur du genou ; toujours à droite, dans le prolongement des vases, avait été placée l'offrande alimentaire ; il en subsistait de nombreux os (vertèbres, côtes, 2 clavicules) d'un animal ayant pu être un porc.

Hauviné, le 26 novembre 1922.

Les abris souterrains ou « Boves » de Saint-Etienne-à-Arnes (Ardennes)

Dans le courant de l'été 1924, j'ai visité à Saint-Etienne-à-Arnes, en compagnie de M. Pilan, instituteur, des abris souterrains, qui venaient d'être découverts.

Ils sont au nombre de deux et situés à quelques centaines de mètres à l'est du village, au nord de la route actuelle de Saint-Etienne à Semide, en un lieudit désigné sur le plan cadastral sous le nom de Somme-Arnes (1).

(1) A Somme-Arnes se trouvait autrefois un village de ce nom détruit en 1359 (Monographie de M. Louis, p. 52).



Taque aux armes de la famille Levesque de Pouilly

*D'azur, au chevron d'or accompagné de deux étoiles
du même et en pointe d'un cœur aussi d'or.*

Epoque : XVII^e siècle.



Taque aux armes de Charles-Maurice Le Tellier

ARCHEVÊQUE DE REIMS

*D'azur, à trois lézards d'argent posés en pal,
au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.*

Epoque : XVII^e siècle.

L'un de ces abris était habité par des renards, c'est en voulant capturer ces animaux que des habitants du pays s'avisèrent, à certains indices, qu'il ne s'agissait pas d'un terrier ordinaire. Ils se glissèrent à la suite de leurs chiens par l'étroite ouverture et constatèrent l'existence d'un vaste souterrain.

L'entrée est très étroite et juste suffisante, pendant 3 ou 4 mètres, pour donner passage à un homme de corpulence moyenne qui s'introduit en rampant.

Ce passage une fois franchi, on se trouve dans une galerie où deux hommes peuvent marcher de front et se tenir debout.

Cette galerie est légèrement en pente ; autant que j'ai pu m'en rendre compte, elle ne se poursuit pas en ligne droite. Dans les parois, de petites niches sont creusées qui ont reçu des lumières ainsi que l'indiquent les traces de fumée qui subsistent.

A droite et à gauche, des chambres ont été creusées. On y pénètre, la tête la première, par un trou circulaire de 40 cm. de diamètre environ, ménagé dans l'épaisseur de la paroi à environ 1 mètre du sol.

Ces chambres se ressemblent. J'estime qu'elles ont un plan carré de 3 mètres de côté. Le plafond est ogival. Tout autour, à 25 cm. du sol, on a laissé une banquette de grève, vraisemblablement pour s'asseoir.

Leur conservation est parfaite, elles ont été taillées dans une grève très résistante avec beaucoup de soin.

A une certaine place, la galerie a été murée avec des carreaux de terre maçonnés solidement. Qu'y a-t-il derrière ?

J'ai ramassé, soit dans les chambres ou dans la galerie, des fragments de tuile rouge et de poterie recouverte d'un émail vert, des morceaux de bois travaillés portant encore visibles des moulures, des cailloux qui ne m'ont paru présenter aucun intérêt.

*

**

Le deuxième abri situé à 150 ou 200 mètres à l'ouest du premier, plus rapproché du village, par conséquent, doit d'avoir été découvert à un obus qui a éventré le sol à l'endroit où se trouvait l'entrée.

Moins étendu, il donne lieu aux mêmes remarques que l'abri précédent.

**

Ces quelques notes auront besoin d'être précisées et complétées. Elles ont seulement pour but de signaler des abris qui peuvent présenter un intérêt historique. Le temps matériel m'a fait défaut pendant ma visite pour les explorer minutieusement et pour prendre des mesures qui m'auraient permis d'en établir le plan.

Hauviné, le 26 novembre 1922.

J. DUPUIS.

Notice documentaire sur le second puits funéraire de LIRY (Ardennes)

DESCRIPTION

En août 1913, l'exploration de la partie est de la grévière située au pied des Monts de Champagne, non loin de la route de Liry à Saint-Morel, me fit découvrir au milieu de profonds foyers, une excavation circulaire intentionnellement creusée en forme de vase renversé et rappelant par ses dimensions (diamètre de l'orifice 1 m. 20 ; diamètre de la base 3 mètres ; profondeur 3 mètres environ), le puits funéraire fouillé à quelques pas de là (1903) par MM. le Docteur Guelliot et Dupuis (1).

La terre grisâtre comblant le fossé était d'une extrême compacité et renfermait de nombreuses traces de poussières de charbon.

L'INHUMATION.

La tête à l'est, couché sur le côté gauche, les mains croisées derrière le dos et les jambes complètement ramenées

(1) Ce puits contenait « le squelette d'un adolescent, celui d'un marassin, un polyptère fossile et quelques fragments de poterie ». *Le préhistorique dans la Champagne rémoise*. Docteur O. Guelliot (Reims en 1907).

sous les cuisses, un squelette d'adulte (femme) parfaitement conservé, gisait contre la paroi ouest de la sépulture à 2 mètres de profondeur.

Les objets suivants l'accompagnaient :

1° Une paire de fibules en fer rond, avec ressort en spirale (4 tours).

2° Une fine bague de bronze (diamètre 0.02) passée à l'annulaire gauche.

3° Une perle de fer oligiste, taillée à facettes, ayant sans doute servi d'amulette.

4° Plusieurs fragments de poterie appartenant à des vases différents et un fond de vase avec débris de paroi ; le tout en céramique noire grossièrement façonnée et sans ornementation.

Au total, une dizaine d'échantillons dont quelques-uns (fibules et débris de vases) permettent de classer l'inhumation à la Tène I (Marnien ancien).

REMARQUES.

a) Le puits en question, faisant partie d'une agglomération de foyers, n'est sans doute autre chose qu'un fond de cabane ou une dépendance de foyer (silo).

b) On s'explique qu'il ait servi de sépulture par le fait de l'abandon du lieu des occupants ; il constituait une fosse toute creusée pour les nouveaux arrivés installés à proximité.

c) L'attitude repliée du squelette semble indiquer une violation de sépulture effectuée peu de temps après l'inhumation.

d) C'est à peu de distance de ce puits, dans la section ouest de la même grévière alors seule en exploitation et abandonnée en partie actuellement, que le regretté Docteur Ad. Henrot a découvert (1879) le plus important ossuaire néolithique mis à jour jusque là dans les Ardennes (3).

On ne constate la présence d'aucun éclat de silex, d'aucun tesson de poterie à granulations pierreuses rappelant

(1) Marc Husson, *L'Ossuaire robenhausien de Liry-Sedan*, 1884. Docteur O. Guelliot, *Le préhistorique dans les Ardennes*. Paris 1902.

L'époque de la pierre polie ni dans le fond de la sépulture, ni dans ses foyers environnants ; la cuvette décrite plus haut ne remonte donc pas à l'époque néolithique.

Deux périodes de la préhistoire étant représentées dans la « Tenière » de Liry, les recherches que j'ai l'intention d'y poursuivre ne sauraient manquer d'intérêt pour notre Société archéologique champenoise.

L. LACROIX.

ATELIER DE TAILLE DE GRÈS DE BLANZY-LES-FISMES (AISNE)

Etant donné le nombre d'outils en grès lustré, trouvés dans les alluvions quaternaires des vallées de l'Aisne et de la Vesle, dans lesquels on extrait la grève, j'avais toujours pensé que l'endroit où se faisait l'extraction du grès et la taille de ces objets, ne devait pas en être très éloigné ; aussi, bien des fois, ai-je fait des recherches sur le plateau large de 6 kilomètres qui sépare les deux vallées, dans l'espoir d'y découvrir un atelier, quand me trouvant un jour de 1913 près de Blanzay, petite localité qui se trouve sur le sommet du plateau, je vis un tas de blocs de grès déposé sur le bord d'un chemin pour l'empierrement ; je demandai à un ouvrier travaillant dans un champ à côté, d'où venaient ces pierres ? Il m'indiqua un endroit situé à environ 300 mètres en me disant que depuis très longtemps on ramassait ces blocs de grès pour empiercer les chemins du terroir.

Arrivé sur cet emplacement, je constatais qu'il formait un immense atelier de taille de grès lustré, dont les nombreux éclats avaient été enlevés sur des blocs existant en place dans ce terrain argilo-siliceux ; sur l'extrémité nord de cet atelier existe une source d'un fort débit qui a beaucoup contribué à y retenir les races primitives qui sont venues à toutes les époques pour y fabriquer les outils et armes nécessaires à leur existence.

En différentes fois que j'y suis allé seul ou avec des amis, j'ai trouvé les objets d'une industrie pareille à ceux découverts dans les grévières des vallées de l'Aisne et de la Vesle, qui, abandonnés par les hommes à l'époque des grands déluges sont descendus par ruissellement dans le fond de ces vallées, où ils ont ensuite été recouverts par les dépôts quaternaires existant sur les plateaux qui furent entraînés successivement et recouvrirent les objets taillés d'une couche de 3 à 4 mètres d'épaisseur, dans laquelle on rencontre les ossements des grands animaux de ces époques, dont les races sont disparues.

Sur cet atelier où l'homme a habité aux différentes époques Paléolithiques, j'ai trouvé le coup de poing Chelléen et Achelléen, ainsi que la pointe Moustérienne ; de grandes quantités d'éclats et lames Moustériennes s'y trouvent remontés par la charrue après chaque labour ; le conchoïde de percussion est très accentué, il y en a d'énormes, qui prouvent la dureté de ce grès à ciment siliceux qui nécessitait un coup de frappe très fort pour détacher l'éclat du nucléus. J'ai trouvé les nucléus en forme de disque, sur lesquels étaient enlevés de grands racloirs discoïdes.

Sur le point le plus élevé du plateau d'un limon argilo-ferrugineux, les objets sont de couleur rougeâtre due à la couleur de l'argile qui les recouvre ; un peu plus bas, ils ont conservé leur couleur naturelle gris jaunâtre en contact avec le sable de cette couleur ; c'est dans ce sable que se trouvent les gros blocs de grès en place, qui ont servi de matière à cette industrie primitive, enfin plus bas ils ont une couleur blanche, due à la coloration par le carbonate de chaux emprunté au sous-sol qui est formé par le calcaire grossier (pierre à bâtir).

Les Néolithiques ont aussi occupé plus tard cet emplacement, mais pas longtemps ; on y a trouvé deux haches polies, ainsi qu'un petit grattoir discoïde admirablement retouché.

Tous les objets de diverses industries trouvés sur cet emplacement se trouvent dans une vitrine du Musée préhistorique de la ville de Reims.

Cet affleurement de grès lustré doit se retrouver à différents endroits au même niveau du plateau ; il existe, entre

Chassemy et Presles et Boves, où je l'ai retrouvé, ainsi que de l'autre côté de la vallée de l'Aisne, près du fort de Condé, où il a été signalé dans un rapport à la Société d'Anthropologie par M. Vanvillé, archéologue à Pommiers (Aisne).

H. GARDEZ.

TAQUES DE CHEMINEES

Parmi les objets d'intérêt archéologique recueillis dans les décombres et au milieu des ruines des maisons détruites de Reims, les plaques historiées de cheminées forment un lot important.

En Champagne, dans la Meuse et dans les Ardennes, les contre-cœur ou contre-feu, pour employer le terme technique, sont désignés sous le nom de *taques* (1).

Une taque est une plaque, généralement en fonte, qui protège la maçonnerie des âtres contre le lèchement des flammes et qui conserve même une certaine chaleur. Parfois, une taque peut même servir à former deux âtres dans une cheminée unique, ainsi que permet de le supposer une inscription relevée à Montigny-lès-Vaucouleurs, sur une taque commune à deux chambres :

*Je rends service chaudement
Par derrière et par devant* (2).

Longtemps négligées par les amateurs, les artistes et les archéologues, les taques paraissent n'avoir excité aucune curiosité avant le milieu du XIX^e siècle.

Vers 1851, Edouard de Barthélemy commença à s'en occuper dans un article du *Bulletin Monumental* (3).

(1) F. SAUBINET, dans son *Dictionnaire du Bas Langage Rémois*, p. 90, fait figurer le mot taque parmi les locutions vicieuses.

(2) L. MAXE-WERLY, *L'ornementation du Foyer depuis l'Époque de la Renaissance*. Paris, Imprimerie Nationale, 1896, in-8°.

(3) Ed. de BARTHELEMY, *Statistique Monumentale de l'arrondissement de Sainte-Ménéhould*, dans le t. XVII^e du *Bulletin Monumental*, page 569.

L'intérêt se porta assez rapidement sur les pièces curieuses. Dès 1870, on les voit prendre place dans les musées, mais les plaques armoriées, seules, étaient alors recherchées.

De curieux dépôts se formèrent aux musées de Cluny, de Bar-le-Duc, de Troyes, de Compiègne, de Nancy surtout (1).

A Reims, on n'a pas oublié l'importante collection formée, beaucoup plus tard, par M. Alfred Lefèvre, collection bien connue des amateurs, souvent citée dans les études ou les rares ouvrages consacrés aux plaques de cheminée (2).

Faute de crédits suffisants, la Ville ne put acquérir cette collection qui fut vendue à un Belge, fin janvier 1912. A ce moment, M. Henri Jadart consacra un souvenir à ce trésor perdu pour les Rémois (3).

La collection Lefèvre comprenait 310 taques différentes (4). A Reims, plus de 600 modèles différents ont été recueillis à ce jour. Il n'y aurait donc rien à regretter, si on n'avait aussi chèrement et aussi tristement acquis cette nouvelle collection qui sera, sans doute, unique en France, en Europe et même ailleurs.

*
**

S'il faut en croire certains archéologues qui se sont occupés des taques, on aurait fondu des plaques de cheminée en fonte aux environs de 1431, c'est-à-dire vers le milieu du XV^e siècle.

Leur emploi ne semble guère s'être généralisé qu'à la fin du XV^e siècle, sous le règne de Louis XII.

Une ordonnance de police, publiée en 1485, nous apprend comment, sous le règne de Charles VIII, on garnissait le plus généralement le fond des âtres :

(1) On peut encore citer les collections postérieures des musées d'Orléans, Angers, Poitiers, Brive, Bourges, Nevers, Soissons, Châlons-sur-Marne, Lunéville, Metz, etc...

A l'étranger, le musée d'Arlon possède une riche collection de taques ; quelques spécimens sont exposés au *Rijksmuseum* d'Amsterdam et à l'*Albert Museum* de Londres.

D'autres musées ont recueilli des plaques de foyer, mais pas en nombre suffisant pour qu'ils soient à citer.

(2) Notamment dans l'important ouvrage, dont le tome 1^{er} est seul paru, de Henri CARPENTIER, *Plaques de Cheminées*. Paris, 1912, in-f°.

(3) *Annuaire-Bulletin de la Société des amis du vieux Reims*. Année 1912, p. 82.

(4) 76 taques de cette collection furent exposées, en 1895, dans la cour du Palais Archiépiscopal. Cf. *Exposition Rétrospective. Supplément au Catalogue des objets d'Art et de Curiosité...* Reims. Impr. de l'Indépendant Rémois, 1895, in-12, p. 16, n° 1516.

« ... Si aucun veut faire cheminée, astre, chauffedos ou
» chauffe-c., contre un mur mitoyant, il y doit faire contre-
» mur de tuilleaux ou de plâtre de demy pied d'épaisseur,
» et en certaine quantité de haut, et selon la mesure en tels
» cas accoustumée entre les maçons, afin que par la hasse
» et la grande chaleur du feu le mur n'en puisse nullement
» empirer. » (1).

Il faut arriver au xvi^e siècle pour voir la fabrication des
taques de fonte prendre son véritable essor (2).

Auparavant, on se servait, le plus souvent, pour protéger
élégamment les fonds de cheminées, d'un revêtement de
terre cuite, de pierre ou de céramique, voire de grès, ce qui
est assez rare (3).

La protection par un fond de céramique semble avoir été
en usage jusqu'aux environs de 1540, c'est-à-dire plus d'un
siècle après l'apparition des premières taques de fonte, si
on adopte la date de 1431 comme celle de leur plus lointaine
apparition connue (4).

Il est à noter, en tout cas, que les plaques de bronze ou de
cuivre sont restées une exception et une rareté.

La Belgique, l'Allemagne, le Luxembourg, le Pays de Trè-
ves fabriquèrent la plupart des taques, dans les fonderies de
Berg, de Saarbrück, d'Apach-les-Sierck, de Dillingen,
d'Hayange, de Neukirchen, de Reichhofen, pour ne citer que
les principales. Mais il s'en coula également en France, dans
le voisinage du Luxembourg, à Longwy, Longuyon, Ville-
rupt, Loppigneux ; dans les Ardennes, à Chauvency et à

(1) Ordonnance citée par M. Georges GAILLARD dans une causerie sur
Les Plaques de Cheminée, faite le 19 décembre 1921, à la Société Acadé-
mique de l'Oise.

Cf. *Mémoires de la Société Académique d'Archéologie, Sciences et Arts*
du département de l'Oise. Beauvais, Imprimerie Départementale, 1923, in-8°,
t. XXIV, p. 142.

(2) La plus ancienne taque datée, parmi celles retrouvées à Reims,
porte le millésime de 1545 ; elle représente les combats de Samson.
D'autres taques, non datées, accusent, par leur allure, une époque plus
éloignée.

(3) Baron de RIVIERES. *Les Plaques de Foyer*, dans le *Bulletin Archéolo-
gique et Historique de la Société Archéologique du Tarn-et-Garonne*,
1892, t. XX, p. 287.

(4) On a retrouvé, à Reims, dans les foyers démolis de deux maisons
du xvi^e siècle et du xvii^e siècle, des briques vernissées avec profils de
personnages, en relief.

Orval (1) ; dans la Meuse, à Cousances et à Saint-Dizier (2).

Les taques françaises sont facilement reconnaissables ;
elles ont les caractères de la race, elles sont moins lourdes
et d'un dessin plus correct, plus élégant.

Pour historier les taques, on sculptait le sujet sur un bois
que l'on imprimait sur du sable battu ; on coulait le métal
en fusion dans ce moule en creux.

Les dessins étaient généralement exécutés dans les fon-
deries par des artistes attachés à l'établissement. Ils signaient
rarement leur travail. Cependant, sur quelques taques, on a
pu relever des noms ou des initiales qui pourraient être ceux
ou celles des artistes, mais qui sont plutôt la marque des
fondeurs.

Les *Comptes des Bâtiments du Roi*, publiés par M. Guif-
frey (3), nous révèlent que des artistes en renom ne dédai-
gnèrent pas de dessiner des sujets pour des plaques de foyers.

Philippe Caffieri, frère du célèbre Jean-Jacques Caffieri,
réputé comme orfèvre, sculpteur et ciseleur, dessina des ta-
ques pour le Louvre, Versailles et les Tuileries. Elles furent
exécutées par le maître fondeur Blondet.

Sur les mêmes comptes, et pour le même objet, figurent
encore les noms de Regnauldin et de Houtzeau. Ce dernier,
sculpteur breveté du roi Louis XIV, était originaire de Bar-
le-Duc (4).

La fabrication des taques atteignit son apogée sous
Louis XIV et sous Louis XV. Les dernières années du
xviii^e siècle virent le déclin de cet art qui se prolongea, mal-
gré tout, sous la Restauration. Il est préférable de ne point
parler des taques modernes.

Au moment de la Révolution, les plaques portant des
armes de France ou des fleurs de lys furent jugées sus-
pectes. Un décret de la Convention Nationale, en date du

(1) La fonderie d'Orval a coulé de nombreuses taques, dont beaucoup
aux armes d'abbés de la célèbre abbaye de l'ordre de Cîteaux, détruite
à la Révolution.

A Reims, furent trouvées deux taques aux armes de Bernard de Mont-
gaillard, 42^e abbé d'Orval, et de Lambert de Villers, nommé abbé en 1576.
Sur la fonderie de taques de cette abbaye, Cf. abbé D. TILLIERE.
Histoire de l'Abbaye d'Orval.

(2) En 1559, Nicolas CLERGÉ, maître de forges à Saint-Dizier, a fourni
des contre-cœur en fonte pour les cheminées du Louvre.

(3) GUIFFREY. *Comptes des Bâtiments du Roi sous le règne de Louis*
XIV. Paris. Imprimerie Nationale, 1895-1896, 4 vol. in-4°.

(4) MAXE-WERLY cite un certain nombre de maîtres de forges dont
il a relevé les noms dans les *Comptes des Bâtiments du Roi* et dans les
Archives du Barrois.

Cf. LÉON MAXE-WERLY. *L'Ornementation du Foyer depuis l'Époque de*
la Renaissance. Paris, Imprimerie Nationale, 1898, in-8°, p. 24.

21 Vendémiaire an II (21 octobre 1793) ordonna de les briser ou de les retourner (1). En voici le texte :

DÉCRET
DE LA
CONVENTION NATIONALE

du 21^e jour du 1^{er} mois de l'an second de la République Française,

une et indivisible.

qui ordonne de faire retourner les Plaques de cheminées ou Contre-feux portant des signes de féodalité...

La Convention Nationale, décrète que les propriétaires de maisons, et, à leur défaut, les locataires ou fermiers aux frais desdits propriétaires, seront tenus, sous un mois, pour tout délai, sous les peines portées par la loi, de faire retourner toutes les plaques de cheminées ou contre-feux qui porteroient des signes de féodalité, ou l'ancien écu de France, soit qu'ils aient trois fleurs de lys ou un plus grand nombre ; le tout provisoirement, et jusqu'à ce qu'il ait été établi des fonderies en nombre suffisant dans toute l'étendue de la République.

Le décret fut signifié aux Corps Administratifs et Tribunaux des Départements pour ampliation (2) et affichage ; il fournit même le sujet d'une comédie qui fut représentée, au théâtre du Vaudeville, le 19 Nivôse an II (18 janvier 1794) (3).

Le sujet de la pièce est simple et naïf.

La scène est divisée en deux parties et représente, d'un côté, le « salon richement orné » d'un financier, et, de l'autre côté, la « chambre simplement meublée, mais décorée

(1) En Angleterre, les plaques aux armes royales avaient été prosrites sous le protectorat de Cromwell, après la mort de Charles 1^{er}.

A Reims, on pouvait encore voir, en 1922, contre le mur de l'immeuble portant le n° 12 de la rue Pluche, l'impression, en creux, d'une taque retournée aux armes de France, dans la maçonnerie du fond d'une cheminée du premier étage.

Des plaques retournées ont été retrouvées rue des Cordeliers, 1 et rue Saint-Just, 16.

(2) Nous possédons un exemplaire, imprimé à Auxerre, de l'ampliation du décret.

(3) *La Plaque Retournée, comédie patriotique en un acte, mêlée de vaudeville, représentée à Paris, sur le Théâtre du Vaudeville, le 19 Nivôse, l'an deuxième de la République, une et indivisible.* A Paris, chez le Libraire au Théâtre du Vaudeville et à l'Imprimerie, rue des Droits de l'Homme, n° 44, an deuxième. Petit in-8°.

D'après Barbier, cette comédie aurait T. L. LAMBERT pour auteur. A la Bibliothèque Nationale, elle est cotée Y t h 23720.

des signes de la Liberté, et des bustes des grands personnages qui sont morts pour la soutenir » d'un sans-culotte. Au milieu du mur de séparation se trouve une cheminée avec plaque tournante.

La Montagne, le sans-culotte, a une fille, Victoire, que voudrait épouser un maçon, L'Eveillé. Le père ne veut pas consentir à cette union, estimant que le prétendant n'a pas des sentiments assez avancés. Par un heureux hasard, L'Eveillé vient chez le financier Mondor pour retourner la plaque, jugée suspecte, de la cheminée mitoyenne. En déplaçant la taque, non seulement il surprend Victoire dans sa chambre — ce qui permet aux deux amoureux de se faire, mutuellement, connaître leurs sentiments par le trou de la cheminée — mais il découvre un trésor caché par Mondor. Il s'en empare et en fait don aux « infortunés de la Nation ». Ce geste patriotique touche La Montagne qui ne s'oppose plus au mariage de sa fille avec L'Eveillé.

*

**

Il est assez difficile de dater une taque, même quand elle porte un millésime. Souvent, certains détails marquent une époque antérieure aux années inscrites, ou inversement. Le même moule a pu servir à des époques différentes ; on se contentait de changer les dates.

Une taque, par exemple, aux armes réunies de Louis de Lorraine, cardinal de Guise ; de Philippe III, roi d'Espagne ; de Louis XIII, roi de France ; d'Elisabeth Tudor, reine d'Angleterre ; de Charles 1^{er}, duc de Nevers, taque souvent fondue, porte, parfois, des blasons antérieurs aux dates de 1611 ou de 1622 qui s'y trouvent portées (1).

L'encadrement d'un sujet n'est pas la caractéristique d'une époque. Ainsi, il existe une taque représentant Napoléon blessé qui remonte à cheval, dont les coins sont ornés de motifs Louis XV.

Il y avait, du reste, des cadres *omnibus*. L'encadrement, dont on pouvait modifier le centre, servait à entourer des sujets divers.

Une taque, signée IOSNE et datée de 1700, porte un car-

(1) A. E. *Notes sur une plaque de cheminée aux armes de France, de Lorraine, Guise, d'Angleterre, d'Espagne et de Nevers. Montmédy, Pierrot, 1897, in-8°.*

touche dans lequel on voit soit les armes de Reims, soit les armes de France.

Mais le cadre type le plus répandu est certainement celui sorti, au xvi^e siècle, des forges de Cousances.

Ce nom, lu sur une taque de ce genre recueillie à Reims, confirme l'hypothèse émise, il y a quelques années, par M. L. Germain sur le lieu de production de ce modèle dont il a donné une description très détaillée (1).

Sous une triple arcature de style Renaissance, reposant sur deux pilastres, se trouve un masque avec deux cornes d'abondance sortant de la bouche ; sur les côtés, deux lévriers soutiennent une couronne de feuillage qui entoure le sujet ou les armoiries. Dans le haut, dans des cartouches à queue d'aronde, sont inscrits le lieu et la date de la fonte (2).

Ce modèle, qui paraît spécial à la fonderie de Cousances, a été, dans la suite, modifié. Les lévriers furent remplacés par des léopards, les pilastres furent supprimés, le masque fut changé et les cartouches ne portèrent que le millésime de l'année ; ils restèrent parfois même frustes.

Il arriva aussi, quand on avait un grand espace à remplir, d'utiliser une plaque de petite dimension qu'on encastrait dans une grande plaque. Pour masquer le vide et garnir le fond de cette grande taque, on le semait de motifs décoratifs : fleurs de lys, croix de Lorraine ou écus avec armoiries (3).

L'examen attentif de certains détails permet d'établir une classification chronologique approximative des taques.

Les taques épaisses, pentagonales, à rebords, d'une facture barbare et de peu de relief, semblent appartenir surtout au xv^e siècle.

Celles du xvi^e siècle, au contraire, accusent un fort relief ; elles sont généralement rectangulaires et principalement héraldiques.

Les scènes religieuses et les emblèmes sont rares aux xvii^e et xviii^e siècles. En revanche, les scènes mythologiques se multiplient. Le dessin est plus vigoureux, mais il

(1) L. GERMAIN. *Une Taque de Foyer aux Armes du Duc Charles III*, dans le *Bulletin Mensuel de la Société d'Archéologie Lorraine et du Musée Historique Lorrain*. 50^e volume, p. 245 à 248.

(2) Sur une taque aux Armes de France, trouvée à Reims, on lit, dans le cartouche gauche : DE COVSANCE, et, dans celui de droite : DE IVLLT 1558.

(3) A Reims, une petite plaque aux armes de France et de Navarre était encastrée dans une grande plaque dont le fond était semé de fleurs, de lys et de petits écus armoriés.

perd de son relief ; les coins supérieurs des taques sont souvent coupés, à moins que leurs sommets ne s'arrondissent ou ne forment frontons plus ou moins festonnés (1).

Bien souvent, le sujet est inscrit dans un médaillon central entouré d'ornements élégants dans le style de l'époque, rocailles ou rinceaux, pour l'époque Louis XV ; nœuds et rubans, perles et guirlandes pour l'époque Louis XVI.

*
**

L'étude des taques confirme l'impression que les artistes, souvent, n'ont rien inventé. Ils se sont contentés, pour les fonds, les encadrements et les bordures, de modifier légèrement des motifs existants. Ils ont ajouté ou retranché un détail, simplifié ou enjolivé un enroulement, remplacé ou varié un motif.

Parfois, une sculpture leur fournit un sujet de décoration, comme un *Caducée* et un *Brûle-Parfums* empruntés à l'ornementation de la façade du bord de l'eau, au palais du Louvre.

Ils reproduisent quelquefois une statue, comme la *Jeanne d'Arc* de Marie d'Orléans ou la statue équestre de *Napoléon I^{er}*, de Le Veil, que Napoléon III et l'impératrice Eugénie inaugurèrent à Cherbourg, en août 1858.

Les contes, les fables, les comédies inspirèrent un certain nombre de compositions comme l'*Oiseau Bleu*, *Frère Luce*, *l'Ermite et la Fille*, le *Renard et le Bouc*, le *Loup et le Chien*, le *Renard et les Raisins*, le *Renard et la Cigogne*, le *Corbeau et le Renard*, *l'Avare*, le *Savetier et le Financier*, les *Comédiens*.

Les tableaux, les gravures ont procuré aux artistes des sujets tout composés ; ils n'ont eu qu'à les copier, en modifiant ou en supprimant des détails accessoires.

On retrouve, ainsi, sur des taques, des souvenirs de Watteau, de Boucher, de Greuze, de Fragonard, etc.

Citons, au hasard, le *Thé*, d'après Boucher ; la *Toilette d'Apollon*, d'après Girardon et la gravure qu'en fit Edelinck ; les *Danseurs*, d'après Watteau ; *Marie Leczinska*, d'après Van Loo ; le *Savetier et son Merle*, d'après Cyfflé ; *Frère*

(1) M. le Docteur GARSONNIN, Conservateur du Musée Historique de l'Orléanais a fait dessiner par M. LARCANGER les principaux profils de la riche collection de taques du Musée d'Orléans. Une soixantaine de formes diverses ont été relevées.

CL. GARSONNIN. *La Collection de Taques du Musée d'Orléans. Essai de Classification*. Orléans, P. Pigelet et Fils, 1919, in-8°.

Luce, d'après Subleyras et la gravure d'Elluin ; *Vénus et l'Amour piqué par une Abeille*, d'après Foucher.

Les exemples pourraient être multipliés. Il serait même fort intéressant de rechercher quelles œuvres littéraires, peintes, gravées ou sculptées, ont pu inspirer les artistes pour la décoration des taques.

*
**

Les plaques de cheminées ont, plusieurs fois, joué un rôle complaisant ou tragique. La chronique anecdotique des siècles passés nous en a conservé le souvenir.

Faut-il rappeler, pour mémoire, l'aventure, contée par Tallemant des Réaux, du Maréchal de Marillac et celle, dont se divertit fort le xvii^e siècle, du duc de Richelieu et de Madame de la Poupelinière, la femme du célèbre financier (1).

L'anecdote relative à Marie-Caroline de Bourbon-Naples, Duchesse de Berry, est la plus connue.

On sait comment elle tenta un soulèvement en Vendée, en faveur du fils posthume de son mari ; on sait également comment elle fut retrouvée à Nantes, pendant sa fuite, derrière une taque.

Avec des partisans, elle s'était cachée dans un refuge, préparé sous la Terreur, dans une mansarde de la maison de Mesdemoiselles Pauline et Marie-Louise de Guini, rue Haute du Château 23.

Les soldats, chargés de surveiller la chambre, eurent la malencontreuse idée d'allumer du feu dans la cheminée derrière laquelle se cachait la duchesse qui fut obligée de faire connaître sa présence, après avoir enduré de pénibles souffrances (2).

*
**

Il reste à établir, pour les taques recueillies à Reims, une classification. Il serait, sans doute, assez intéressant de les grouper par époques ou par styles, mais ce rangement assez difficile à établir rigoureusement, empêche de comparer,

(1) Cette aventure est longuement contée dans E. Campardon. *La Cheminée de Madame de la Poupelinière*. Paris, Charavay, 1880, in-16, p. 28 à 53.

(2) Pour tous les détails, cf. un article de LENOTRE, paru dans le n^o de mars 1905 des *Lectures pour Tous*. La taque, derrière laquelle se cacha la duchesse, était ornée d'un brûle-parfums à trépied dont la photographie figure en tête de l'article.

entre elles, des taques de même sujet exécutées à des moments différents, à des époques quelquefois éloignées. Il est curieux et intéressant de voir, d'un simple coup d'œil, comment des artistes, en des temps différents, ont compris et traité un même sujet, interprété la même scène.

Il semble donc que la classification par sujets ou par genres s'impose comme la plus simple et la plus pratique.

Les taques d'intérêt local sont peu nombreuses et on ne peut citer que celles aux Armes de Reims, aux Armes du Chapitre, avec la Sainte Ampoule, avec le titre de l'Abbaye de Saint-Denis ou de l'Hôtel-Dieu (1).

Une série de taques religieuses offre des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament, des figures de saints ou des emblèmes religieux.

Des taques historiques rappellent des souvenirs de notre histoire ou de l'histoire ancienne. On peut y joindre une série de taques représentant des scènes de la vie militaire ou des soldats.

Les taques à sujets allégoriques ou littéraires, artistiques ou décoratifs forment un lot important.

Des Amours, des sujets de style Empire, des scènes de chasse et de genre, des oiseaux, des animaux, des soleils, des lampadaires, des brûle-parfums décorent un certain nombre de plaques de cheminées.

La série mythologique est richement représentée par des dieux, des déesses et par des scènes empruntées à leur histoire.

Les écus aux armes de France sont aussi nombreux que variés. Il s'en rencontre d'accouplés, avec les armes de Navarre ou celles du Dauphin. Ils sont parfois datés ou ornés d'un soleil ou enrichis d'une devise. Ils sont également entourés du collier d'un ordre : Saint Michel, Saint Esprit, Toison d'Or. Ils sont posés, souvent, sur des palmes nouées par un ruban ou entourés de branches de chêne ou d'olivier.

Les taques armoriées suffiraient, à elles seules, à enrichir une collection, tant par l'intérêt qu'elles offrent que par la richesse des décorations qui entourent l'écu : motifs ornementaux, tenants, supports.

Il n'est pas toujours facile d'identifier ces armoiries. L'ab-

(1) Il existe deux modèles des taques de l'Hôtel-Dieu, datées, respectivement, 1736 et 1750 ; ce dernier modèle porte une fleur de lys florencée dans le haut.

sence d'une indication des couleurs augmente la difficulté.

Quand il s'agit de familles originaires de la région, les recherches sont assez simples, mais elles deviennent singulièrement compliquées quand on s'en éloigne. Des recherches ultérieures permettront peut-être de retrouver les noms des familles auxquelles appartenaient les armoiries non encore déchiffrées.

*
**

Il est à souhaiter que l'importante collection de taques, rassemblées et conservées dans une partie de l'ancien archévêché, puisse, le plus tôt possible, être exposée à l'admiration des amateurs. Il est bien certain qu'elle fournira un appoint sérieux à l'étude bibliographique et iconographique de ces modestes tableaux sur fonte. Ils faisaient, jadis, l'ornement et l'agrément des foyers que remplacent, maintenant, chaudières et radiateurs inesthétiques.

Charles SARAZIN.

BIBLIOGRAPHIE

J. FLORANGE. — *Aperçu historique sur Anspach et ses Forges*. Paris, 1910, in-8°.

GODART-FAULTRIER. — *Catalogue du Musée d'Angers*, Angers, 1884, in-8°.

Vicomte d'HENNEZEL D'ORMOIS. — *L'Adieu du Roy de France avec le Roy d'Espagne*, Paris, 1911, in-8°.

Vicomte d'HENNEZEL D'ORMOIS. — *Une Taque à Feu aux Armes d'Etampes*, Paris, 1911, in-8°.

LECLEERT. — *Catalogue du Musée de Troyes*, Troyes, 1890, in-8°.

KNITTERSCHEID. — *Kaminplatten in Diedenhofen* dans *Das Jahrbuch der Gesellschaft für Lothringische Geschichte und Altertumskunde von Metz* (vers 1908).

LÉON GERMAIN DE MAIDY. — *Une Plaque de Foyer Rémois aux Armoiries du Cardinal de Lorraine*, dans le *Bulletin Mensuel de la Société d'Archéologie Lorraine*, 2^e série, tome 1^{er}, 50^e volume, p. 163 à 169.

LÉON MAXE-WERLY. — *Etude d'une Plaque de Foyer*. Paris, Plon, 1895, in-8°.

QUARRÉ REY BOURBON. — *Plaques de Foyer Lilloises au point de vue artistique et historique*, Paris, Plon, 1900, in-8°.

Baron de RIVIÈRES. — *Encore quelques mots sur les Plaques de Foyer*, Montauban, Forestié, 1898, in-8.

J.-B. SIEBENALER. — *Taques du Musée d'Arlon*, Arlon, Poncin, 1899, in-8°.

J.-B. SIEBENALER. — *Taques et Plaques de Foyer*, Arlon, Bruck, 1908, in-8°.

WIENER. — *Catalogue du Musée Lorrain*, Nancy, 1887, in-8°.
